



**EXAMEN : CERTIFICAT APTITUDE PROFESSIONNELLE
SPÉCIALITÉ : Couvreur**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : **EP3 Réalisation de travaux spécifiques**

Aucun candidat ne sera accepté sans les Équipements de Protection Individuelle obligatoires, des vêtements de travail et des chaussures de sécurité.

CAP COUVREUR	Session 2024		Matériel Candidat
EP3 : Réalisation de travaux spécifiques	2406-CAP COUV EP3		
PRATIQUE	Durée: 3h00	Coefficient: 2	Page 1/1